

F7FEV. 2019

DÉCISION n° 2019 - 184 du portant désignation d'un expert externe ponctuel à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Le Directeur de la direction des vaccins, des médicaments anti-infectieux, en hépatogastroentérologie, en dermatologie, de thérapie génique et des maladies métaboliques rares;

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14;

DÉCIDE

Article 1^{er}: M. NOEL Georges est désigné expert externe ponctuel auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, jusqu'au 31 décembre 2020.

Article 2 : La présente décision sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le 07 FEV. 2019

Direction des racors des marcaments anti-infectieux, en hépato-gas ro-entérnogie, en de matologie, de thérapie génique et des marades métavoliques rares

Dr Caroline SEMAILLE